



Membre d'honneur  
le Dalai-Lama

Paris, le 26 octobre 2022

Monsieur Emmanuel Macron  
Président de la République  
Palais de l'Élysée  
55 rue du Faubourg Saint-Honoré  
75008 Paris

Monsieur le Président,

« **La biodiversité est un sujet aussi important que le changement climatique. Nous ne pouvons gagner cette bataille qu'en mettant ces deux objectifs ensemble et en œuvrant sur tous les leviers pour inverser la tendance** ». A quelques jours de la 19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la CITES\*, vos paroles du 6 mai 2019 trouvent aujourd'hui un écho particulier.

Cette CoP19, de la \*Convention sur le commerce international des espèces sauvages menacées d'extinction, est un levier important pour mieux protéger les animaux victimes du commerce et du braconnage.

La France, à travers la position commune de l'UE, n'a pas toujours été à la hauteur des enjeux en défendant des positions trop peu ambitieuses. C'est le cas, cette fois encore, avec les éléphants d'Afrique et la proposition de convoquer une « réunion de dialogue » afin d'envisager, pour la CoP20, des résolutions pour les populations d'éléphants inscrites à l'Annexe II de la CITES...

Sur le terrain, les éléphants et les rangers qui tentent de les protéger, parfois au péril de leur vie, ne peuvent pas attendre trois ans de plus. **C'est aujourd'hui que se joue la survie des éléphants et il n'est plus temps de blablater, il faut agir !**

Le Burkina Faso, la Guinée équatoriale, le Mali et le Sénégal proposent de transférer à l'Annexe I toutes les populations d'éléphants d'Afrique. Sur les 37 Etats de l'aire de répartition, seules quatre populations se trouvent en Annexe II (Afrique du Sud, Botswana, Namibie et Zimbabwe) mais cette inscription scindée rend difficile la lutte contre la criminalité faunique et le braconnage.

**FONDATION BRIGITTE BARDOT**

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET EN DATE DU 21 FÉVRIER 1992

.../...

28, rue Vineuse - 75116 Paris - France • Tél. 01 45 05 14 60 • Fax 01 45 05 14 80 • CCP Paris 662 05T

fbf@fondationbrigittebardot.fr www.fondationbrigittebardot.fr



Monsieur le Président, je vous demande de suivre la résolution du Parlement européen du 5 octobre dernier qui invite la Commission à « **soutenir pleinement et défendre activement l'inscription de toutes les populations d'éléphants d'Afrique à l'Annexe I de la CITES** ».

La conservation des hippopotames sera également au cœur des enjeux de cette CoP19 avec la demande de transférer de l'Annexe II à l'Annexe I cette espèce jugée vulnérable par l'UICN et en déclin, victime du commerce légal et illégal de l'ivoire. Là encore le Parlement européen préconise de soutenir cette demande et, là encore, **la France doit être au rendez-vous afin de renforcer la protection des hippopotames.**

Je vous joins les positions défendues par ma Fondation sur les différents amendements qui seront débattus lors de cette CITES, déjà transmis à votre ministère de l'Ecologie, avec par exemple l'importance de **soutenir l'inscription des « grenouilles de verre » à l'Annexe II** afin de protéger l'espèce victime du commerce des animaux de compagnie exotiques ou encore de **rejeter la scandaleuse demande du Botswana et de la Namibie de transférer leur population de rhinocéros blanc à l'Annexe II, afin de permettre notamment le commerce de trophées de chasse !**

Monsieur le Président, sur ces différents amendements j'aimerais connaître l'ambition de la France. Mes collaborateurs seront au Panama pour participer à cette CoP19, nous espérons vivement saluer la position française et non pas dénoncer une occasion ratée qui pourrait être fatale pour de nombreuses espèces menacées.

Lors de cette conférence internationale aux enjeux importants et irréversibles, **j'espère que la France sera le leader de la préservation de la biodiversité**, comme vous vous y êtes engagé.

Je compte sur vous et vous transmets, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

Brigitte Bardot  
Présidente